



- ➔ Dans le cadre de la création du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert, l'Agence des Aires Marines Protégées s'intéresse aux Hippocampes présents dans le Bassin.
- ➔ **Nous faisons appel à toutes les personnes et organismes, amateurs, professionnels, plongeurs, associations...**
- ➔ Nous souhaitons récolter et rassembler toutes les données, observations et connaissances disponibles et existantes concernant les espèces présentes sur le Bassin d'Arcachon (en l'occurrence, *H. hippocampus* et *H. guttulatus*).

L'information est à diffuser largement

Comment vous pouvez contribuer ?

Un seul moyen simple et efficace : **contacter Damien Grima, coordinateur du projet :**

grima.damien@gmail.com
Tel : 06 62 16 31 78

Il se chargera de vous aiguiller sur la manière de procéder selon le type de données ou observations que vous possédez.

Jusqu'à quand vous pouvez contribuer ?

Jusqu'au 18 mai 2011.

Le projet comportera plusieurs phases. Cependant, afin d'établir un premier état des lieux de l'existant, nous avons fixé une date butoire qui est le 18 mai 2011.

Ce que nous recherchons

Toutes les observations déjà effectuées sur le bassin.

Il n'y a pas de limite dans le temps, au contraire. Il n'y a pas de critères

minimums d'informations. L'objectif est de récolter un maximum de données. Le coordinateur se chargera de faire le tri et la sélection des informations utiles.

Si vous avez des informations supplémentaires concernant les Hippocampes, nous sommes preneurs également (études, réflexions, connaissances, contacts...).

Qui est concerné ?

Tout le monde. Particuliers, amateurs, plongeurs, professionnels, centres de plongée, chasseurs sous marin, scientifiques. Toute personne possédant des informations et observations sur les hippocampes peut contacter le coordinateur, Damien Grima.

Pourquoi s'intéresser aux Hippocampes ?

Les Hippocampes sont mal connus

Un manque notable de données ne permet pas de connaître avec précision leurs abondances, leur état de conservation... Les deux espèces présentes sur le Bassin d'Arcachon sont d'ailleurs inscrites sur la [liste rouge de l'IUCN](#) dans la catégorie « Data Deficient », autrement dit, données insuffisantes.

Les Hippocampes inscrits dans la convention OSPAR

Le projet du Parc Naturel Marin d'Arcachon et son ouvert entre dans la logique de préservation de la biodiversité et de l'environnement marin de la convention OSPAR. Les deux espèces d'Hippocampes ont été [incluses dans la liste OSPAR des espèces et habitats menacés et/ou en déclin](#). L'acquisition de connaissances, la mise en œuvre de suivi et d'état de conservation, et la mise en œuvre d'un programme de restauration (si nécessaire) doivent être engagés.



Coordinateur du projet
grima.damien@gmail.com
Tel : 06 62 16 31 78

Les 3 phases du projet*

1/ Bilan de l'existant

Connaître et rassembler les observations et études existantes et accessibles sur les Hippocampes du Bassin d'Arcachon. Evaluer les personnes et organismes intéressés dans le suivi des Hippocampes

2/ Suivi participatif

Mettre en place un réseau de suivi participatif des Hippocampes. L'objectif sera de recueillir les observations des plongeurs et s'inscrira dans le temps

3/ Etude et restauration

Mettre en place une étude de connaissance et un programme de restauration si nécessaire

*Ces phases ne sont pas figées. Elles dépendront d'un grand nombre de paramètres, notamment des résultats de la première phase.